

DATES ET HEURES DE RENTREE - ANNEE SCOLAIRE 2024 – 2025

LUNDI 02 SEPTEMBRE 2024

- 09h30 : Secondes Baccalauréat Professionnel ASSP
- 10h00 : Secondes Baccalauréat Professionnel Famille des métiers de l'Hôtellerie-restauration (2FMHR)
- 10h30 : Secondes Baccalauréat Technologique 2STHR et ST2S
- 11h00 : Seconde Baccalauréat Professionnel Boulangerie-pâtisserie et Première année CAP Cuisine et Pâtissier

Fin de journée : 16h30 pour tous les élèves

MARDI 03 SEPTEMBRE 2024

- 08h00 : MCB, MCAR, MCCDR et Premières année BTS MHR Alternants uniquement
- 08h30 : Première Baccalauréat Technologique ST2S
- 09h00 : Première Baccalauréat Professionnel ASSP
- 09h30 : Première Baccalauréat Professionnel CUISINE et CSR et Première Baccalauréat Professionnel Boulangerie-pâtisserie
- 10h00 : Première Baccalauréat Technologique STHR
- 10h30 : Deuxième année CAP Cuisine et Pâtissier ainsi que les CAP Chocolatier

Après-midi : Emploi du temps normal (cf : Pronote)

- 13h30 : Terminale Baccalauréat Professionnel Boulangerie-pâtisserie
- 14h00 : Terminales Baccalauréat Professionnel ASSP, CUISINE et CSR
- 14h30 Terminales Baccalauréat Technologique TST2S, TSTHR

Fin 15h30 pour les Terminales

MERCREDI 04 SEPTEMBRE 2024

• 08 h 00 : MAN

• 08 h 30 : Première année BTS MHR

LUNDI 09 SEPTEMBRE 2024

• 8 h 30 : Deuxième année de BTS MHR option A - B – C et BACHELOR

RÉSIDENCE DES INTERNES

Dans un souci d'organisation, PAS D'ACCUEIL des internes :

- Dimanche 1^{er} septembre 2023 au soir pour les élèves de 2^{nde} et 1^{ère} année de CAP
- Lundi 02 septembre 2023 au soir pour les élèves de 1^{ère} / terminale et 2^{ème} année de CAP

Les tenues professionnelles étant réservées aux cours de travaux pratiques, tous les élèves seront en tenue de ville, comme le prévoit le règlement (cf. dress code)

Au plaisir de vous accueillir, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments et à mon dévouement à la cause d'un enseignement de qualité.

Le Directeur Frédéric de RAVINEL



250 boulevard Laënnec 44600 SAINT NAZAIRE

2 02 40 17 12 00

■ lycee-technique@lycee-sainte-anne.net



Afin d'éviter des clés identiques et de ce fait des vols, nous demandons à chaque élève d'acheter un cadenas et de fournir un double de clé (avec un porte-clés indiquant les noms et prénom) à la vie scolaire, le jour de la rentrée pour leur casier.



PAS DE CADENAS À CODE

Un cadenas est aussi demandé aux élèves de la section hôtelière pour leur mallette à couteaux.

Les informations sur le Dress code se trouvent sur le site internet <u>www.lyceesainteanne.fr</u> et dans le règlement intérieur (page 7).